



## Poste de professeur(e) des écoles suppléant(e)

Contrat à durée déterminée.

### **Définition du poste**

Professeur(e) des écoles suppléant(e) en contrat local pouvant enseigner à tous niveaux de l'école primaire. Une maîtrise de l'anglais au niveau B1 est souhaitée. L'utilisation des outils numériques est obligatoire.

### **Durée :**

La durée de suppléance est liée à celle du congé de la personne remplacée.

### **Profil recherché**

Personnel titulaire d'une licence au minimum. Une expérience de trois années serait appréciée. Un profil débutant pourrait convenir sous réserve de suivre une formation initiale de néo-recruté.

L'aptitude à prendre en compte des élèves à profil particulier est nécessaire.

Des qualités relationnelles sont indispensables pour s'intégrer dans le contexte particulier de l'enseignement français à l'étranger.